

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ^{dirigé de Paris} ^{pour la} ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 10 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 1

EN VENTE.

LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

Le SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

- UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.
- UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,
- UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un
- TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles comptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC** pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 paires de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

COURS DE CHIMIE.

La demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui desireront y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.

No. 11 rue Lamontagne. Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, J. C. 14, rue 1849.

ATTENTION !!

Le Soussigné ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 23 Nov. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies.

Québec, 3 Déc. 1849.

BANQUE DE QUEBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le 10 après le CINQ décembre prochain.

Par ordre, NOAH FREER Caissier.

Québec, 9 novembre 1849.

H. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St-Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.— 1er 1849.

En conséquence de la fête de Samedi dernier, nous publions ce jour qu'une demi-feuille.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUEBEC, 10 DECEMBRE, 1849.

COLONISATION.

Il y a bientôt un quart de siècle, en 1828. La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, s'occupait des moyens propres à ouvrir les terres des Townships à la population surabondante des Seigneuries, et après une enquête minutieuse elle se contenta de voter quelques centaines de louis pour l'ouverture de quelques chemins dans les Townships du sud du fleuve, en allant vers la frontière. Si les suggestions données à cette époque par des hommes compétents, devant le comité de la Chambre, eussent été suivies, la belle cause de la colonisation serait depuis longtemps en voie de prospérité, nos forêts seraient aujourd'hui peuplées, le Canadien en aurait pris possession, et au lieu de déplorer les causes de l'émigration Canadienne vers les Etats-Unis, on aurait la satisfaction de contempler la prospérité et l'avenir assuré de plusieurs milliers de nos compatriotes qui de proche en proche auraient défriché ces nouveaux établissements. Des personnes examinées, demandaient l'ouverture d'un chemin depuis Saint François (Beauce) jusqu'au Lac St. François, en cotoyant le rivage méridional, delà suivant la Rivière jusqu'à Sherbrooke, un autre, à partir des derniers établissements de la rivière du sud vers la source de la branche principale de cette rivière, un autre entre Kamouraska et la Rivière Ouelle vers les sources de la Rivière Ouelle, pour aller rejoindre la Rivière Saint Jean qui se trouve distante du fleuve, d'environ vingt lieues, et faire un dernier chemin dans la côte du Sud à dix lieues des derniers établissements.

L'ouverture de ces chemins, dans ces diverses directions, et dans la partie du district de Québec où se trouvent les meilleures terres incultes, enlaçait tous les townships en arrière des seigneuries depuis le district des Trois-Rivières, jusqu'à la Rivière du Loup, (en bas) qui devenaient ainsi sous la main de nos compatriotes. Ces suggestions à vue large pouvaient être adoptées et exécutées à cette époque que notre Législature ne savait trop que faire des sommes qu'elle avait à sa disposition. La législature a malheureusement négligé ces bons conseils, et depuis le pays, n'a plus rencontré cette bonne fortune. A défaut donc, de l'encouragement de la province, le patriotisme d'hommes de bonne volonté, s'empare aujourd'hui de cette importante question. Ils sont à l'œuvre. Pourront-ils bien, étant laissés à leurs seuls moyens, faire assez tôt, ce qui devait être fait il y a 25 ans, pour arrêter l'émigration de notre surabondante population, vers les différentes villes des Etats-Unis? L'élan que ces hommes dévoués peuvent donner à la colonisation, suffira-t-il à donner une direction nouvelle et plus avantageuse à cette émigration? Il est à craindre que non, à moins que nos législateurs n'ob-

tiennent les recommandations et les allocations mentionnées en l'habile rapport sur l'émigration, présenté à la dernière session de la Chambre d'Assemblée. Chaque personne, qui s'intéresse au bien-être du pays devrait, sans délai, préparer et faire signer de nombreuses requêtes à la Législature, demander avec force les allocations suggérées par ce rapport, et répéter leur demande jusqu'à ce qu'elle soit entièrement accordée. C'est le seul moyen d'empêcher le mal qui semble travailler notre jeunesse Canadienne de nos campagnes, d'assurer à nos compatriotes des biens qui leur appartiennent à plus d'un titre.

Un obstacle considérable s'opposait il à quelques vingtaines d'années, à la colonisation des terres incultes. On demandait alors un prix trop haut pour ces terres, les quantités offertes en ventes étaient trop fortes pour les moyens pécuniaires de nouveaux colons, aujourd'hui les prix sont minimes, encore le payement est-il accompagné de délais, les lots de terre sont divisés subdivisés suivant le désir des acheteurs et enfin les communications à l'intérieur sont plus faciles, ou du moins offrent moins de danger. En dépit des misères qu'a rencontré le colon Canadien, il a déjà fait beaucoup, et presque sans secours, laissé à son énergie seule, n'a-t-il pas trouvé les moyens de s'établir, en partant de la Beauce jusqu'au lac St. François et delà jusqu'à quelques miles de Sherbrooke, sans compter les townships nombreux du District de Québec et du District des Trois-Rivières qu'il occupe aujourd'hui? avec de l'aide, de bons chemins, et conduit par des chefs de son choix, que ne ferait-il pas, quel succès l'attend?

Les dignes membres du comité qui ont signé le rapport sur l'émigration connaissent que leur tâche n'est qu'à moitié faite, que l'œuvre ne sera complète que par des secours votés par la législature, aussi espérons nous qu'ils meneront à bonne fin, leurs intentions patriotiques.

ÉTATS-UNIS.

Le trente-unième congrès des États-Unis s'est ouvert lundi dernier, et par une exception rare dans les annales parlementaires, la première séance a vu le contingent de chaque parti venir prendre sa place sous sa bannière respective. Deux noms seulement ont manqué à l'appel nominal, l'un était retenu par la maladie, l'autre était encore en Californie. Cette session promet être une des plus orageuses qui se soit jamais tenue. La question de l'abolition de l'ESCLAVAGE va soulever des débats très acharnés et les États du Sud ont été jusqu'à déclarer par la voix de leurs représentants que si le congrès passait une semblable loi, une scission avec les États du Nord devenait indispensable.

Au moment où nous écrivons ceci, une dépêche télégraphique annonce qu'un nommé Robertson a été arrêté pour avoir voulu attenter à la vie de M. Henri Clay, qui avait prononcé un discours violent contre les États du Sud, qui voulaient leur séparation avec les autres États si l'esclavage était abolie. Le congrès n'a pu encore faire choix de son président. Trois candidats vont briguer les suffrages, mais il y a lieu de croire que le général Taylor va être élu. Le chemin de fer du Pacifique souleva aussi de grands débats.

Meurtre.—La ville de Boston, vient d'être témoin d'un de ces crimes revolants qui déshonorent pour ainsi dire l'endroit où ils se commettent. Dernièrement le Dr. Parkman, d'une réputation de probité re-

connue, avait disparu sans qu'il y eut moyen de le retrouver. Des recherches avaient été faites avec soin, de fortes récompenses promises à celui qui pourrait donner de ses nouvelles, mais tout avait été inutile. L'on savait seulement que le jour de sa disparition il avait été vu entrant dans le collège médical de la cité et personne ne l'avait vu en sortir. Les renseignements allaient donc jusqu'à la porte du collège, au delà était le mystère. Mais au bout de plusieurs jours, le gardien du collège, entendant les soupçons qui couraient sur Mr. Webster, qui demeurait dans le collège, et en ayant conçu lui-même, résolu de percer le mystère.

Il trouva dans un espèce de caveau pratiqué sous le cabinet de Webster une jambe et un tronc humain. Il fit alors sa déclaration aux autorités. Des recherches chez ayant été faites chez M. Webster l'on a trouvé des marques assez certaines du crime pour l'arrêter; il est maintenant entre les mains de la justice et devra attendre son procès. Les restes du Dr. Parkman ont été inhumés avec beaucoup de cérémonie. Il paraît que M. Webster devait depuis longtemps une certaine somme au Docteur et l'on suppose que ne pouvant la rencontrer, il aurait pris la résolution de se défaire de son créancier.

L'INSTITUT CANADIEN doit reprendre le 20 du courant le cours de ses lectures publiques. Le premier discours aura pour titre: *De l'histoire et de l'état actuel des populations françaises dans l'Amérique du Nord*, et sera prononcé par Mr. J. P. O. CHAUVEAU, déjà connu par ses talents supérieures et par ses brillantes connaissances.

Les divers AGENTS du *Journal d'Agriculture* sont priés de faire tenir au secrétaire de la société, avant le quinze du courant, toutes sommes d'argent ou listes d'abonnés qu'ils peuvent avoir entre les mains pour le *Journal d'Agriculture*.

Les journaux français voudront bien reproduire ce qui précède.

Le petit bateau-à-vapeur, bâti par Mr. M. Baldwin, de cette ville, s'est complètement brisé dans les rapides de Lachino samedi, 1er Décembre. Il avait été acheté à ce qu'il paraît, pour servir à traverser la rivière entre Brockville et Morris-town, et le câble qui le retenait s'étant rompu, il alla se perdre dans les rapides. Heureusement que l'homme qui le conduisait a été sauvé, grâce aux efforts d'une chaloupe à quatre rames, venue à son secours.

Les sauvages aux mines.—Les sauvages ont mis à mort deux travailleurs des mines. Il paraît que la cause de ces troubles vient de deux ou trois individus mécontents qui auraient pris des moyens pour irriter les sauvages. On attendait l'arrivée des troupes avec empressement,

Nous regrettons d'apprendre par les journaux d'Halifax que l'évêque de la Nouvelle-Ecosse a été frappé d'une maladie sérieuse durant sa visite pastorale à Shelburne. Il a cependant pu retourner à Halifax, et au départ des malles on espérait qu'il recouvrerait la santé.

ACCIDENT.—Lundi dernier, un monsieur qui traversait à Longueil, sur le "Ste. Hélène," vit un petit bateau renversé près de la petite île, plusieurs per-

sonnes tâchaient de s'agripper autour du bateau, et une d'entre elle disparut sous l'eau. Le capitaine L'Espérance ne perdit pas de temps, vint à leur secours, et réussit heureusement à sauver trois personnes. Le Herald dit que c'était un sergent, un caporal et deux soldats du 71 régiment, dont un détachement est stationné dans l'île qui se rendait à la station avec £100 pour payer les hommes. Un coup de vent fit chavirer leur bateau. L'argent fut perdu et un des soldats du nom de Don, se noya. Les autres doivent probablement leur salut au capt. L'Espérance.—Minerve.

NOUVELLES PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Montréal, 7 Déc. 7 h. P. M. Le bruit courait que le Col. Bruse allait succéder au Major Campbell comme secrétaire provinciale et qu'il n'aura pas de salaire.

L'enquête sur la conduite des employés de la maison de douanes de Toronto est terminée et l'on dit que le collecteur et l'inspecteur ont été supprimés de leur fonctions.

Mr. Meudell, de Brockville, a été nommé collecteur pour l'année prochaine et Mr. Simpson, du Coteau du Lac, doit remplacer Mr. Meudell à Brockville.

Adieux de Louis Kossuth à la Hongrie.

Voici la proclamation d'adieu adressée par Louis Kossuth aux Hongrois, au moment de son entrée en Turquie. Nos lecteurs y trouveront un élément de plus pour l'étude de cet homme extraordinaire en qui étaient personnifiées les destinées de la Hongrie, et qui régnait sur une nation entièrement guerrière par le seul ascendant du génie et de l'éloquence :

Orsova, 15 août 1849.

Adieu ma chère patrie, adieu patrie des Magyars ! Adieu patrie des douleurs ; Je ne pourrai plus contempler les cimes de tes montagnes ; je ne pourrai plus donner le nom de patrie au sol où j'ai sucé, au sein de ma mère, le lait de la justice et de la liberté. Pardonnerez-tu, ma chère patrie, à celui qui est condamné à errer loin de toi, parce qu'il a combattu pour ton bonheur ? Pardonnerez-tu, à moi qui ne puis plus appeler libre ce ce petit carré de ton sol où je me trouve agenouillé avec ma famille et quelques fidèles enfants de la grande Hongrie vaincue ?

Mon regard se porte sur toi, ma chère patrie ; je te vois accablée de souffrances, je le détourne sur l'avenir : l'avenir n'est qu'obscurité ; tes plaines sont couvertes d'un sang rouge que l'impitoyable destruction bientôt rendra noir, comme pour porter le deuil des victoires que tes fils ont gagnées sur les ennemis sacrilèges de ton sol sacré.

Combien de cœurs reconnaissants ont fait monter leurs prières jusqu'au trône du Tout-Puissant ! Combien de larmes ont coulé dans l'abîme pour évoquer la pitié même de l'enfer ! Combien de sang répandu t'a prouvé que le Magyar aime sa patrie et qu'il sait mourir pour elle !

Et pourtant, chère patrie, tu es esclave. Des entrailles de ton sol sortira le fer pour enchaîner tout ce qui est sacré et pour aider tout ce qui est sacrilège.

O Dieu ! si tu aimes ton peuple, à qui, après tant de combats, tu as permis de vaincre sous Arpad, notre aïeul héroïque, je te supplie, je t'implore, ne l'humilie pas !

Vois, ô chère patrie, je te parle encore ainsi, dans l'abîme de mon désespoir, sur la dernière hauteur de ton sol. Pardonne-moi, car un grand nombre de tes fils ont versé leur sang pour toi, à cause de moi. C'est que j'ai été ton avocat, c'est que je t'ai protégé quand sur ton front on avait écrit en lettres de sang le mot perdue. C'est que j'ai pris la parole quand on t'a dit : Sois esclave ! C'est que je me suis ceint de mon épée et que j'ai pris une plume sanglante dans ma main l'orsqu'on osait dire : Tu n'es plus une nation sur le sol des Magyars !

Lo tempa a passé à pas pressés ; le destin, sur les pages de ton histoire, a écrit, en lettres jaunes et noires ! LA MORT ! Pour y mettre le cachet, il a appelé le colosse du nord ; mais le fer rouge de l'Orient fera fondre le cachet.

Vois-tu, patrie ! pour toi qui as versé tant de ton sang, il n'y a pas de compassion, car sur tes collines formées par les ossements de tes fils, la tyrannie découpe son pain.

Vois-tu, ma patrie ! l'ingrat que tu as engraisé de ton abondance, il a marché contre toi ; il a marché contre toi, le traître à la patrie ! pour te détruire de fond en comble.

Mais, ô nation chérie ! tu as supporté tout cela, tu n'as pas maudit ton existence, car dans ton sein, au dessus de toute douleur, l'Espérance a placé son nid. Magyars ! ne détournez pas vos regards de moi, car en ce moment mes larmes coulent pour vous, et le sol que meurent mes pas s'appelle encore la Hongrie.

Tu as succombé, ô la plus fidèle des nations ! tu as succombé sous tes propres coups ! Ce n'est pas le fer de l'ennemi étranger qui a creusé ta tombe ; ce ne sont pas les canons des quatorze nations marchant contre toi qui ont effrayé ton patriotisme. Ce n'est pas la quinzième nation franchissant les Krapathes qui t'a forcée de mettre tes armes en faisceaux : non ; tu as été trahie, tu as été vendue, ô patrie ! ton arrêt de mort a été écrit, ô nation chérie ! par celui dont je n'aurais jamais osé soupçonner le patriotisme.

Dans l'essor de mes pensées audacieuses, j'aurais douté de l'existence de Dieu plutôt que de croire que lui, il pourrait jamais trahir sa patrie. Tu as été trahie par lui, dans les mains de qui j'ai déposé il y a quelques jours à peine le gouvernement de notre grande patrie, qu'il a juré de défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il est devenu traître à la patrie, car la couleur de l'or a été pour lui plus séduisante que celle du sang versé pour sauver la patrie. L'ignoble métal a eu plus de valeur à ses yeux que sa patrie et son Dieu, qui l'a quitté, comme il l'a quitté lui-même pour ses alliés de l'enfer.

Magyars ! chers compatriotes, ne m'accusez pas d'avoir été forcé de jeter mes yeux sur cet homme, de lui céder ma place. Il le fallait, car le peuple lui avait donné sa confiance ; l'armée l'aimait et il s'était acquis une position dont j'aurais pu être fier moi-même. Et pourtant cet homme a menti à la confiance de la nation, il a répondu à l'amour de l'armée par la haine. Maudit soit le sein qui, ayant voulu le nourrir de son lait, n'a pas séché. Je t'aime, ô la plus fidèle des nations de l'Europe, comme j'aime la liberté, pour laquelle tu as si fièrement combattu. Le dieu de la liberté ne s'effacera jamais de ma mémoire. Sois béni à jamais !

Mes principes n'ont pas été ceux de Washington, et mes actes n'ont pas été ceux de Guillaume Tell. J'ai désiré une nation libre, libre comme l'homme ne peut être créé que par Dieu. Et tu es morte, morte comme le lys, pour pousser l'année prochaine des fleurs plus belles ; tu es morte car ton hiver est arrivé ; mais il ne sera pas aussi long que celui de la campagne, accablée sous l'air glacial de la Sibérie. Non ! quinze nations ont creusé ta tombe, les bataillons de la seizième arriveront pour te sauver.

Sois fidèle comme tu l'as été jusqu'à présent, conforme toi aux saintes paroles de la Bible ; fais la prière des morts, et n'entonne ton hymne national que lorsque tu entendras les tonnerres de la nation libératrice gronder sur tes montagnes.

Adieu, chers compatriotes. Que la pensée de Dieu et les anges de la Liberté soient avec vous. Ne me maudissez pas ; vous pouvez être fiers, car les lions de l'Europe se sont levés pour vaincre les rebelles. Je vais vous présenter au monde civilisé comme des héros, et la cause du peuple héroïque qui sera protégée par le plus libre des peuples libres.

O sol marqué du sang de tant de braves : ces marques, il faut les garder pour qu'elles portent témoignage devant la nation qui t'aime.

Adieu, jeune roi des Hongrois ! n'oublie pas que ma nation ne t'est pas destinée et Dieu me donne la confiance qu'il viendra un jour où tu en trouveras la preuve sur les ruines même des murailles de Buda.

Que le Tout-Puissant te bénisse, ma nation ! crois, espère et aime !

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE. vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Trés. du Marché de la Haute-Ville, U. É. B. C.

BAZAR de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'École des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité.

Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCHAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames McCord, Duval, Lelièvre, et U. Tessier, tiendront la table de rafraîchissements. Par ordre, JOSEPHTE MASSUE, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS de New-York. les 1er et 15 de chaque mois. STEAMERS POUR CHAGRES : SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100, CABINE d'en bas \$90, Steerage \$65. POUR LA HAVANE, Ire Cabine \$100, 2de \$90, Steerage \$50. DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225, Steerage \$100. Do à ST. DIEGO, Cabine \$250, Steerage \$125. Do SAN-FRANCISCO, Cabine \$300, Steerage \$150. PAQUEBOTS A VOILES, Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO, Cabine, de \$225 à \$250, Steerage \$125 à \$150. Pour les autres détails s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec, ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cedar Street, New-York, 22 novembre.

LA DISCUSSION SUR LES AFFAIRES DE ROME.

A vendre à ce bureau : 6 NOS. de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contiennent toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur l'expédition française à Rome. Les Discours qui composent cette discussion sont de M. Pierre Leroux, De Toqueville, Mathieu, (de la Drôme) De la Rosière, Le Général Cavaignac, Victor Hugo, De Montalembert, Victor Hugo, et Odilon Barrot. Prix des 6 numéros.—1s-6d. Québec, 30 nov. 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au sousigné, sinon et passé le 1r décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKEMEYER.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGENE.

C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI. Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

AVIS. LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND. Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bureaux, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'auraient en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

PAPIER à DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris, et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que : Grand-Monde Mécanique, Grand-Aigle, Pelure blanche, Do Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand-Raisin Dioptrique, Grand-Aigle velin, Do vergé, Grand-Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français, en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

LE Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet. J. D. LEPINE, Régistrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Uglacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Pour être publié.

LE LIVRE DES FORMES LÉGALES pour la TRANSACTION DES AFFAIRES adapté pour l'usage DES MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMIERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée.

AUSSI. Table de Profit et d'Escompte ; table d'intérêt à 6 et 7 par cent ; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de primium ; le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents. Par W. H. RICHMOND, Auteur de la "Tenure des Livres en partie double. Prix : 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

Nouvel Etablissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville, QUÉBEC. Il vient de recevoir par la CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'aigle, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigle et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Fournitures, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papiers à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine. Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. BROUSSEAU. Québec, 28 mai, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marqué "curr." GENEVIEVE de "Deekuyper" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

M. PATRY, Architecte, demeure maintenant rue Desossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

LES membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque, qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Pro. Bibliothécaire I. C. Q. Salle de lecture, 8 oct., 1859.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duché, à Paris, à vendre par les Soussignés, AUSSI. Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

CERTIFICATS en faveur des Eaux de PLANTAGENE.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scorbutiques, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans qu'ilques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services. Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai traité, à cet effet, un jeune homme qui souffrait de l'indigestion et de l'acidité. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt, etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hypochondriques, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public ; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TARNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scorbutiques profondes et constitutionnelles ; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciétiq.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir de ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréé Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICHAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.